

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2016

Présents : MM. Bernard EGUILUZ, Maire, Alain PENCHENAT, Patrick FRACASSIN, Adjoint, Florian BELOT, Marcelino DIJOUX, Franck PRADIER, Jean-François ROQUES et Junior MARTINEZ, conseillers municipaux.

Excusée : Mme Marie-Claire CARME.

Secrétaire de séance : M. Jean-François ROQUES.

Adoption de nouveaux statuts du SDET.

Le Syndicat Départemental d'Energie du Tarn doit inclure dans ses compétences celle de l'éclairage public et une mise à jour des membres.

Le conseil municipal se prononce favorablement sur la modification des statuts du SDET afin de répondre aux besoins des communes sur : - l'activité d'éclairage public – les actions à mener sur le plan énergétique – la mise en place des commissions ponctuelles en fonction des compétences exercées par le SDET – la mise à jour des membres suite à la création éventuelle de communes nouvelles.

Transformation du terrain de tennis en plateau multi-sports.

Des devis avaient été réalisés pour le terrain multi sports : ils s'élevaient à 43 000 € HT.

En raison du coût élevé et d'un montant de subvention limité, le conseil municipal abandonne le projet initial (comme prévu lors de la réunion du 6 octobre 2015) et opte pour la transformation du terrain de tennis en plateau multi sports.

Après examen des nouveaux devis, le conseil municipal retient la société SPTM de BRESSOLS pour un montant de 11 250 € HT.

D'autre part, il est décidé d'aménager un boulodrome autour du terrain de tennis. Le montant global du projet avec la réfection du chemin d'accès sera environ de 18 000 € HT.

Le conseil municipal charge M. Le Maire de demander des subventions.

Aménagement Village.

Trois architectes urbanistes sont sollicités en tant que maître d'œuvre pour mener à bien ce projet important divisé en 4 volets :

- Sécurité routière avec la modification du carrefour RD 37 et RD 137 plus aménagement de la RD 37 vers la RD 999 (section d'agglomération assurant la liaison vers la route à grande circulation Montauban Albi).
- Transformation de la place du boulodrome.
- Prolongement du réseau d'assainissement vers le terrain communal (sous le terrain de tennis).
- Assurer le lien par une voie piétonne entre le futur lotissement, la place du boulodrome, la place de l'église, la salle de motricité et l'école.
- Etude d'un permis d'aménager sur le futur lotissement.

Questions diverses :

- Il est noté des problèmes de relation entre la crèche intercommunale et certaines assistantes maternelles. Des familles auraient été sollicitées de nouveau afin de placer leur enfant en crèche alors qu'ils ont fait le choix (étant sur liste d'attente) d'une assistante maternelle.
- Bureau de poste de Salvagnac : les plages horaires d'ouverture ont été modifiées et sont de nouveau réduites, ceci est regrettable.